

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 05 JUIN 2026

Nombre de conseillers : L'AN DEUX MIL VINGT SIX, LE CINQ JUIN, à 18H22, le Conseil Municipal de la
En exercice : 15 Commune de CHANEINS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous
Présents : 13 la présidence de Monsieur Jean-Michel CORMORECHE, Maire.
Absents : 1 Date de convocation du Conseil Municipal : 29 mai 2026
Pouvoirs : 1
Votants : 14
PRESENTS : Mmes CHARRET, DEPEUPIERE, GALLEREY, GOMES, LE BERRE, RODRIGUES, UGUEN
Mrs G. ALVES, BROYER, CANCADE, CORMORECHE, CHARLET, MONNET,
ABSENTS : F. JEAN-BAPTISTE
ABSENTS EXCUSE : T. SAYLAN (pv A. RODRIGUES)
Secrétaire de séance : C. GOMES

ORDRE DU JOUR :

1- DÉLIBÉRATIONS

1- Elections Sénatoriales : élections des délégués de s conseillers municipaux et des suppléants.

2- AUTRES DECISIONS ET AVIS

3- COMPTE-RENDU DES REUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

4- INFORMATIONS & DIVERS

I. DÉLIBÉRATIONS

Elections Sénatoriales : Désignation des délégués et suppléants des conseillers municipaux

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux (en attente de la nouvelle instruction) ;

Vu la circulaire préfectorale et l'arrêté en date du 18 mai 2026 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants pour chaque commune,

M. le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection de 3 délégués et 3 suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

M. le Maire, président du bureau électoral, indique que celui-ci est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin (Mme GALLEREY et M. CHARLET) et des deux membres présents les plus jeunes (M. BROYER et M. ALVES).

Les candidatures enregistrées sont les suivantes :

- Délégués titulaires : Alexandre BROYER, Aurélie RODRIGUES, Rémy CANCADE ;

- Délégués Suppléants : Nathalie CHARRET, Talat SAYLAN, Carole UGUEN

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 14 ; - bulletins blancs ou nuls : 0 ; - suffrages exprimés : 14 ;
- majorité absolue : 8

Chacun des candidats a obtenu 14 voix.

Alexandre BROYER, Aurélie RODRIGUES, Rémy CANCADE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales ;

Nathalie CHARRET, Talat SAYLAN, Carole UGUEN ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

DESIGNE les délégués et les suppléants des conseillers municipaux :

Alexandre BROYER, Aurélie RODRIGUES, Rémy CANCADE délégués titulaires

Nathalie CHARRET, Talat SAYLAN, Carole UGUEN délégués suppléants

II. AUTRES DÉCISIONS ET AVIS

III COMPTE RENDU DES REUNIONS, TRAVAUX ET DOSSIERS EN COURS

Commission Affaires Scolaires et Périscolaires : NEANT

Commission Animations, Associations, Jeunesse et Sports NEANT

Commission Affaires Sociales : NEANT

Commission Information Communale : NEANT

Commission Bâtiments – Patrimoine :

Commission Développement Economique-Commerce-Agriculture : NEANT

Commission Finances-Fiscalité-Personnel : NEANT

Commission Intercommunalité : NEANT

Commission Urbanisme & Environnement : NEANT

Commission Voirie – Assainissement – Energie – Eau : NEANT

IV – INFORMATIONS & DIVERS

LE MAIRE	SIGNATURE	LE SECRETAIRE DE SEANCE	SIGNATURE
M.Jean.Michel CORMORECHE		Mme Cécile GOMES	

La séance est levée à 18H40.